



Que se passe-t-il à Feigères ?



Photo © Myriam Grats

Bulletin de septembre 2016 • N° 08

L'heure de la rentrée a sonné...

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne le glas de la période estivale.

Elle invite petits et grands pour une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

Depuis le 2 septembre, ce sont 187 élèves dont 27 en petite section, qui, avec plus ou moins d'enthousiasme, ont pris le chemin du groupe scolaire Édouard Vuagnat.

Chaque rentrée est pour les enfants, leurs parents et même leurs grands-parents un événement particulièrement important qui nécessite un certain nombre de changements dans l'organisation, en fonction des rythmes scolaires.

La Commune a recruté de nouveaux intervenants pour les Temps d'activités périscolaires. Malgré tout, les besoins restent importants et nous sommes toujours à la recherche d'intervenants supplémentaires. Pour faciliter les démarches des parents, un nouvel aménagement d'horaire nous a permis de nommer une coordonnatrice, en cours de formation, qui gère l'ensemble des services périscolaires.

Nous accueillons cette année cinq nouveaux enseignants : M^{mes} Laurine Braize (CM1 et CM2), Estelle Pouvrasseau (CM1 et CM2), Fanny Peton (CP et CE1), Ermeline Portier et Delphine Hoekstra (PS et MS), et Marine Caillat (PS et GS). Les membres de la commission Scolaire et l'ensemble du Conseil municipal se joignent à moi pour souhaiter à tous les élèves, enseignants et agents municipaux une bonne année scolaire.

N'oublions pas les événements peu agréables de ces derniers mois qui nous obligent à rester vigilants pour assurer la sécurité de nos enfants ; ne bougonnez pas devant un portail fermé ou une barrière supplémentaire qui vous oblige à vous garer quelques mètres plus loin...

La rentrée, c'est aussi la reprise des activités associatives, créatrices de liens sociaux essentiels, grâce aux nombreux bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle et sportive. Ce sont des espaces d'échanges et de convivialité qui permettent de se rencontrer entre nouveaux et plus anciens habitants du village.

Myriam Grats

Mairie de Feigères

152, chemin des Poses-du-Bois
BP 30612 - 74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60

www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h

Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h

Le conseil municipal

Extrait de la séance du Conseil municipal du 8 septembre 2016

Patrimoine : approbation d'une convention d'occupation précaire d'un logement communal

La convention d'occupation précaire pour l'occupation du logement de l'école est renouvelée pour une année.

Finances

1. Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties

En vertu de l'article 1383 du Code général des impôts, le Conseil municipal supprime l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 1992. Cette exonération ne concerne pas les immeubles financés au moyen de prêts aidés par l'État prévus aux articles L.301-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code.

2. Mandat à M. le Maire pour demande de subventions d'investissement à divers organismes et institutions pour le financement du projet d'extension de l'école

Monsieur le Maire est autorisé à effectuer des demandes de subventions aux organismes et institutions mentionnées au plan de financement suivant :

LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	Taux
ÉTAT DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)	Financière	500 000	17,12 %
Travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire)	Financière	58 636	2 %
CONSEIL DÉPARTEMENTAL - FDDT - Fonds genevois...	Financière	584 268	20 %
Autres financeurs publics Caisse d'allocation familiale	Financière	130 400	4,46 %
TOTAL des subventions publiques		1 273 304	43,58 %

3. Admissions en non valeur de créances irrécouvrables

Monsieur le Comptable public de Saint-Julien-en-Genevois a transmis des états de créances irrécouvrables à présenter en non valeur au Conseil municipal. Leur montant total s'élève à :

Budget 2016	Montant total
PRINCIPAL	306,20 €
ANNEXE : AUBERGE ET LOCAUX PROFESSIONNELS	2 990,40 €

4. Décision modificative du budget principal 2016

Le Conseil municipal approuve la DM n° 1 selon les termes suivants :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Compte 1332 - Amendes de police		Compte 1442	7 132,80 €
7 132,80 €			
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Compte 73925	23 406 €	Compte 7381	20 810 €
		Compte 70311	2 596 €

Ressources humaines : augmentation temps de travail d'un adjoint d'animation

Le Conseil municipal augmente la durée hebdomadaire de travail d'un agent territorial d'animation 2^{ème} classe stagiaire sur un emploi d'agent polyvalent scolaire et périscolaire permanent.

Urbanisme : approbation d'un projet urbain partenarial

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention de projet urbain partenarial situé chemin de Bel-Air visant à faire participer financièrement les constructeurs aux frais induits pour un montant total de 195 000 € HT, et concernant des travaux de voirie et l'extension de l'école avec garderie et cantine. En contrepartie, une exonération de la taxe d'aménagement de 6 ans est consentie.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

2017 sera une année d'élections : la population sera appelée à aller voter 4 fois. Les dates du calendrier électoral ont été annoncées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016 :

- élection du Président de la République, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 ;
- élections législatives (élections des députés à l'Assemblée nationale), les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Pour voter en 2017, il faudra être inscrit sur la liste électorale de Feigères au plus tard le 31 décembre 2016.

Le Conseil municipal

Extrait de la séance du Conseil municipal du 8 septembre 2016 (suite)

Vœux relatif à la suppression des insecticides néonicotinoïdes (extraits)

M. le Maire expose le courrier reçu d'une administrée de Feigères relatif à une pétition d'envergure nationale concernant l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes.

La différence entre les néonicotinoïdes et les autres insecticides est leur mode d'utilisation. La majorité des produits classiques sont utilisés en pulvérisation (épandage lorsque nécessaire). À l'inverse, les néonicotinoïdes sont utilisés en enrobage de semences, de manière préventive. Ces nouveaux insecticides sont dits « systémiques », car le toxique circule dans tout le système vasculaire de la plante : ce sont non seulement les feuilles, mais aussi le pollen ou le nectar (dans le cas des plantes mellifères) qui contiennent l'insecticide. Dès lors, les abeilles, insectes pollinisateurs, en absorbent directement, mais les autres espèces animales (aquatiques, etc.) sont également concernées.

Dernièrement, le rapport du Conseil consultatif européen des académies scientifiques de 27 pays (EASAC), paru en 2015, dresse des conclusions sur les dangers des néonicotinoïdes sur la biodiversité, y compris sur le service de pollinisation. [...] Ces pesticides contaminent largement l'environnement [...]. En 2013, l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) a émis un avis établissant un lien potentiel entre deux molécules néonicotinoïdes et la neurotoxicité développementale. [...]

En juillet 2016, après plusieurs mois de débat sur la loi de reconquête de la biodiversité, le Parlement s'est prononcé en faveur de l'interdiction de principe des néonicotinoïdes à compter du 1^{er} septembre 2018. Cette interdiction ne sera néanmoins totale qu'à partir du 1^{er} juillet 2020 puisque les parlementaires ont inscrit dans le dispositif la possibilité de dérogations. Dans l'attente de l'entrée en vigueur de cette interdiction, **le Conseil municipal a déclaré être opposé à l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes sur le territoire de la Commune, et a invité l'État et ses représentants à avancer la date d'entrée en vigueur de l'interdiction des néonicotinoïdes au 1^{er} septembre 2017 et à proposer des alternatives aux utilisateurs.**

Autorisations d'urbanisme

1. Permis de construire

- FONTENEAU Christophe : l'Agnellu, construction d'une maison individuelle
- COMMUNE DE FEIGÈRES : 250, chemin de l'École, extension du groupe scolaire E.-Vuagnat
- NAJI Hakim : chemin des Bois-Blancs, construction d'une maison individuelle
- RODRIGUES Marco : chemin des Bois-Blancs, construction d'une maison individuelle
- AKERYS Sas : Malchamp d'en-Haut, construction de 34 logements
- DIBETTA Caryl : chemin Clos de l'Agnellu, construction d'une maison individuelle
- GONTERO Fabienne : chemin de Ravoire, extension de l'existant et garage.

2. Transfert de permis

- SCCV ÉCLOT SUD : route de Grossaz, transfert d'Édifim à Éclot Sud.

3. Autorisation de travaux

- COMMUNE DE FEIGÈRES : 250, chemin de l'École, extension du groupe scolaire E.-Vuagnat.

4. Déclarations préalables

- LÉONARD Frédéric : passage d'Ogny, construction d'une annexe modifiant le PC
- LASSAUSAIE Robert : chemin de Chez-Villet, pose de panneaux photovoltaïques
- VINCENT Cédric : chemin de Ravoire, dépose d'une clôture, pose d'une nouvelle clôture
- PANTET Benoit : route du Châble, pose d'un store et d'une tonnelle sur terrasse
- AMACKER Joelle : chemin de Ravoire, ouverture en façade.

Vos élus vous informent



VEZ-VOUS FAIRE RECENSER

• Les nouveaux habitants :

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à se présenter au secrétariat de mairie.

• Les travailleurs frontaliers

Toutes les personnes travaillant dans le canton de Genève doivent se faire recenser auprès de la mairie. Vos coordonnées vous seront demandées : nom, adresse de votre employeur, numéro et date de la délivrance du permis de travail. Nous vous rappelons que cette démarche est confidentielle et n'a aucune incidence fiscale.



Vos élus vous informent

UNE NOUVEL ARTISAN

Florian Suppo, maréchal-ferrant, s'est installé sur notre commune début août 2016.

Contact: 124, chemin de la Scierie - 74160 Feigères

☎ 07 83 68 54 74 - fs.marechalferrant@gmail.com



Photo : Myriam Grats

TRAVAUX DE PEINTURE DANS LES SALLES N. VALLÉLIAN, CARREFOUR JEUNES, LA BIBLIOTHÈQUE, LE HALL ET L'ESCALIER À L'ÉTAGE DE LA SALLE POLYVALENTE

L'entreprise **Trait d'union** a travaillé durant l'été pour rafraîchir les salles de l'étage de la salle polyvalente : les plafonds ont été rénovés et les murs repeints en blanc.

QUATRE SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE »

Dans le bulletin de mai 2016, nous avons relaté la cérémonie du 8-Mai ou Monsieur le Maire, dans son allocution, rappelait à notre mémoire les Morts pour la France de cette guerre de 1939-1945. Voici, résumée, l'épopée tragique de chacun d'entre eux. En ce mois, de septembre 2016, soit 77 ans après la déclaration de guerre contre l'Allemagne nazie, il est bon de rappeler que le 2 septembre 1939, c'est la mobilisation générale : plus de 40 hommes de notre commune rejoignent leurs unités. Pour mémoire, Feigères compte environ 550 habitants. Après la drôle de guerre, l'armée allemande envahit la France. Nous déplorons 2 soldats morts pendant l'offensive, 7 prisonniers dont 1 peut s'évader avant son transfert pour l'Allemagne. Le monument aux Morts de la commune de Feigères comporte les noms de Félix GRUAZ, Joseph PERROTTON, Émile RAMBOSSON et Paul REGARD sur la surface de granit consacrée à la Deuxième Guerre mondiale.

❖ **Félix Joseph GRUAZ (1912-1940)**, enfant de Feigères, poursuit ses études professionnelles au collège agricole de Contamines-sur-Arve. Il part exercer le métier de paysagiste-horticulteur en région parisienne où il est mobilisé en septembre 1939. Il est incorporé dans le 47^{ème} Bataillon de chasseurs alpins d'Albertville ; cette unité reçoit l'offensive allemande au début du mois de juin 1940 dans l'Aisne, sur la commune de Moussy-Verneuil. Blessé lors de ces combats, Félix décède à l'hôpital de Montmirail, où il a été transporté. Ramené dans son village natal, il y est inhumé.

❖ **Joseph Marius PERROTTON (1908-1940)** naquit à Cornier (Haute-Savoie) ; il vivait à Feigères au moment de la déclaration de guerre. Incorporé comme caporal au 97^{ème} Régiment d'infanterie alpine, il devait se retrouver avec son unité près du Chemin des Dames à l'est de Soissons (Aisne) et mourut le 5 juin 1940 dans cette même région sous le coup de l'offensive allemande. Son corps a été ramené dans son village d'adoption.

❖ **Émile Léon Ernest RAMBOSSON (1916-1945)** est aussi un fils de Feigères. Issu de l'École normale d'instituteurs, il a exercé son métier au Reposoir, au pied des Aravis. Incorporé en 1939, il rejoint le 6^{ème} Bataillon de chasseurs alpins de Grenoble et fait campagne en Norvège avant d'être rapatrié en France avec son unité. De nouveau mis en ligne fin mai 40, il est fait prisonnier le 16 juin et est interné ; après plusieurs tentatives d'évasion, il est transféré dans un camp disciplinaire, celui de Koberzyn, ensuite ramené au Stalag X B de Sandbostel, véritable mouiroir pour soldats et déportés de Neuengamme, camp de concentration près de Hambourg.

Il meurt à Dissendorf le 14 février 1945 ; son corps est ramené et inhumé à Feigères. Sa mémoire est rappelée sur notre Monument ainsi que sur des plaques de l'École normale de Bonneville et de l'école du Reposoir.

❖ **Paul Léon REGARD (1908-1944)**, né à Feigères, habitait Chenex et exerçait comme préposé aux douanes au moment de la guerre. Voici un résumé des faits qui le concernent : le 30 juin 1944, avec deux de ses collègues douaniers, Félix Debore et Rollandez, Paul Regard était en mission le long de la frontière lorsque tous trois furent interceptés par une patrouille allemande venant d'Annemasse. À la suite d'un interrogatoire violent, Félix et Paul furent incarcérés au Pax sous les numéros 644 et 645 ; leur camarade Rollandez, qui avait du pain dans son sac, avait réussi à s'en sortir en évoquant les problèmes du ravitaillement. Le 8 juillet, les Allemands sortaient de leurs prisons quatre hommes, Paul Regard, Félix Debore, Julien Duparc et Henri Jaccaz et deux femmes, Marianne Cohn et Marie Louise Perrin ; les femmes furent dénudées et violentées tandis que les hommes durent creuser leurs tombes sous la menace des mitraillettes. Paul Regard fut assassiné au petit matin dans le Bois de Rosses à Ville-la-Grand ; c'est Albert Vidonne, employé de la SNCF, qui découvrit les corps. Paul Regard fut reconnu « Mort pour la France » le 15 juin 1945. En plus de son inscription sur le monument aux Morts de Feigères, une borne a été dressée dans le bois du drame et une stèle sur le bord de la route ; une autre stèle a été érigée à Chenex et une rue de Ville-la-Grand porte son nom.

Agenda & associations

SAISON 2016-2017 : UNE SEMAINE AVEC FAMILLES RURALES, C'EST...

LUNDI	Bibliothèque de 16h30 à 17h30	Yvette Bostdeché (04 50 49 26 53)
	Marche nordique de 18h30 à 19h30	Géraldine Darbellay (04 50 38 50 72)
MARDI	Bibliothèque de 16h30 à 18h00	Yvette Bostdeché (04 50 49 26 53)
	Karaté Adultes de 19h00 à 20h30	Charly (06 60 38 29 79)
MERCREDI	Théâtre Enfants 9-16 ans de 17h45 à 19h15	Éric Declercq (+41 78 783 01 52)
	Piscine pour les enfants de septembre à décembre	Chantal Grimaud (04 50 35 15 56)
	Ski pour les enfants de janvier à février	Philippe Orsat (04 50 49 44 32)
	Initiation aux jeux de cartes : belote et tarot dès le 5 octobre jusqu'au printemps, de 14h à 17h	Jean-Yves Folny (07 71 28 29 35)
JEUDI	Bibliothèque de 17h30 à 19h00	Yvette Bostdeché (04 50 49 26 53)
	Karaté Adultes de 19h00 à 20h30	Charly (06 60 38 29 79)
SAMEDI	Marche nordique de 9h00 à 10h45	Géraldine Darbellay (04 50 38 50 72)
	Bibliothèque de 11h00 à 12h30	Yvette Bostdeché (04 50 49 26 53)
Groupe d'achats		Robert Cornali (04 50 49 08 03)
GIA		Chantal Grimaud (04 50 35 15 56)
Pétanque	Au printemps 2017. Horaire à déterminer	Jean-Yves Folny (07 71 28 29 35)



Association Familles Rurales de Feigères - 90, chemin Poses-des-Bois - 74160 Feigères

Attention nouvelle adresse mail : famillesrurales.feigeres@gmail.com

L'ASSOCIATION ART'FUN de Saint-Julien, présente sa dernière création, *La vie est une comédie musicale*, et vous donne les dates de ses dernières représentations : les 8 et 9 octobre au centre Éclat à Vulbens, les 22 et 23 octobre à l'Arande à St-Julien-en-Genevois, le 5 novembre à la salle Louis-Simon à Gaillard.

Contact : Jocelyne Bonnefoy au ☎ **06 28 48 01 11**, Chantal Grimaud au ☎ **06 58 03 90 32**.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : LE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Depuis plusieurs années, certaines personnes se sont manifestées en mairie pour ne plus recevoir le colis de fin d'année offert par le CCAS. La commune dispose d'une liste sur laquelle des habitants de la commune ont déclaré ne plus vouloir être destinataires du colis. Si comme elles, vous ne voulez plus du colis, nous vous remercions de nous contacter au **04 50 49 24 60** avant fin octobre 2016. Le montant de ces colis sera établi et attribué sous forme de subvention à l'Association de lutte contre la Faim dans l'Agglomération annemassienne et du Genevois haut-savoyard (Alfaa). La distribution des colis aura lieu courant décembre et concerne les personnes de 70 ans et plus.

FORUM SENIORS
BIEN VIVRE À DOMICILE
 mardi 4 octobre 2016
 de 10h à 18h
 A L'ARANDE
 24 Grand Rue
 St-Julien-en-Genevois
 Entrée gratuite

Plus d'infos :
 CCAS - St-Julien-en-Genevois
 tél. +33 (0)4 50 35 37 57
www.st-julien-en-genevois.fr

Si la réservation est faite auprès de Proxigem avant le 30/09/2016, le transport sera gratuit.

Agenda & associations

L'ASSOCIATION A-CORPS vous propose de nouvelles activités pour la rentrée 2016 : des activités bien-être pour les adultes, bodyart et yoga aérien, et des activités ludiques pour les enfants de 4 à 14 ans, zumbakids et flykids.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : www.associationacorps.fr,

☎ 06 45 30 75 83 ou par mail acorps@outlook.fr



LE SOU DES ÉCOLES organise son fameux vide-grenier le dimanche 25 septembre. Venez flâner dans la rue principale, profiter de la restauration rapide et déguster notre fameuse framboisine, évidemment tous nos sympathiques bénévoles sont les bienvenus pour passer une bonne journée ! On vous attend avec plaisir.

LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE DES FOUSGÈRES

jouera sa prochaine pièce *Georges et Georges* de Éric Emmanuel Schmitt les 14, 15 octobre à 20h30 et le 16 octobre à 17h, les 4, 5 novembre à 20h30, le 6 novembre à 17h. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements : Odile Vuagnat ☎ 04 50 35 42 63.

ÉTAT-CIVIL

• Décès •

Le Maire et le Conseil municipal ont le regret de vous faire part du décès de **Monsieur André SAXOD**, surnommé Bernard.

Il est décédé précipitamment dans sa 80^{ème} année, le 24 août dernier. On pouvait le croiser régulièrement à travers Malchamps-du-Bas et du-Milieu, on le voyait jardiner. Agriculteur de père en fils, il a cessé l'exploitation de la ferme il y a quelques années déjà. Malgré tout, il continuait à s'occuper en faisant foin et jardin pour son plus grand plaisir. En ces moments difficiles, nous présentons à la famille et à leurs proches nos très sincères condoléances.

• Bienvenue à •

Alexy Guichon, né le 8 août 2016, au foyer de Laetitia et Raphael Guichon

Quentin Ruiz, né le 29 juillet 2016, au foyer de Laurence et Christophe Ruiz

Léo Cadoux, né le 25 juillet 2016, au foyer de Laura Cadoux

Maëlle et Mathis Le Maître, nés le 25 juillet, au foyer de Élodie Dalle et Philippe Le Maître.

Toutes nos félicitations

**OCT. ET NOV. 2016
LES DATES À RETENIR**

06	JEUDI 6 OCTOBRE CONSEIL MUNICIPAL	04	4-5-6 NOVEMBRE REPRÉSENTATIONS DU THÉÂTRE DES FOUSGÈRES
08	SAMEDI 8 OCTOBRE LOTO DU GYM CLUB DU GENEVOIS	06	
14	14/15/16 OCTOBRE REPRÉSENTATIONS DU THÉÂTRE DES FOUSGÈRES	11	VEND. 11 NOVEMBRE COMMÉMORATION
16		13	DIM. 13 NOVEMBRE REPAS DE LA PAROISSE
29	29/30 OCTOBRE EXPOSITION ARTISANALE		
30			

LE JOUR DE LA NUIT : APEF

La 8^{ème} édition du **Jour de la Nuit** se déroulera le samedi 8 octobre

2016. Cette nouvelle édition a pour objectif principal de poursuivre et d'accroître la mobilisation des acteurs locaux de la protection de l'environnement en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne, du ciel étoilé et des économies d'énergie.

Pour marquer cet événement, comme les années précédentes, l'Apef vous convie à découvrir le village de nuit. Rendez-vous devant la mairie à 20h30, chaussés de bonnes chaussures et de vêtements de saison. Les enfants sont les bienvenus. Le verre de l'amitié sera offert. Annulation en cas de pluie.

Contact : apef74@free.fr



Directeur de la publication :

Guy Roguet

Rédacteur en chef :

Laurent Vanderschaeghe



Ne pas jeter sur la voie publique
Villi@ - www.imprimerie-villiere.com
T. +33 450 04 46 86 - F-74160 Beaumont